



DÉPARTEMENT Histoire

**Master Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel :
conception, pilotage, développement de projet**

Mention Histoire, Civilisation, Patrimoine

Année universitaire 2023 - 2024

Université Bretagne-Sud
4 rue Jean Zay, BP 92116
56321 Lorient Cedex
www.univ-ubs.fr



CONTACTS :

Christophe Cérino, responsable du Master Patrimoine

E-mail : christophe.cerino@univ-ubs.fr

Emmanuelle Bouzillé, responsable du Master 1

E-mail : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Sterenn Gouëlle, secrétaire,

Tél : 02 97 87 65 38

E-mail : sterenn.gouello@univ-ubs.fr

« Je déteste les musées ; rien de m'entame autant le moral. Ils sont les catacombes de la nature. Un bourgeon printanier bien vert, un chaton de saule, un faible trille de moineau migrateur suffirait à remettre le monde sur ses pieds. La vie imprégnant une seule herbe verte a plus de valeur que toute cette mort. C'est de la nature morte collectionnée par des hommes morts. Je ne sais si je médite davantage devant des corps remplis de coton et de sciure ou devant ceux remplis d'entrailles et de chair debout devant les cases. Où est l'herbier adéquat, le vrai cabinet de coquillages, et le musée des squelettes, sinon dans les champs où la fleur a éclos, au bord de la mer où la marée a jeté les poissons, sur les collines et dans les vallées où la bête a perdu la vie et où le squelette du voyageur gît dans l'herbe ? De quel droit les mortels font-ils se pavaner à nouveau ces choses dressées sur leurs jambes, avec leurs fils de fer, et, alors que le ciel a décrété qu'ils doivent retourner à la poussière, de quel droit les rendent-ils à la sciure ? Préférez-vous un spécimen desséché du monde, ou un spécimen en saumure ? »

Henry D. THOREAU, 2018, *Journal*, trad. Brice Matthieussent, Editions Le Mot et le Reste, pp. 35-36.

« D'un autre côté, il est indéniable que les grandes œuvres de notre patrimoine, ou de notre répertoire, ont délimité un territoire qui nous emprisonne et duquel nous ne pouvons nous soustraire que par l'ignorance. Celle-ci serait alors la condition *sine qua non* de la seule révolution possible. »

Eric CHEVILLARD, 2018, *L'autofictif ultraconfidentiel*, Ed. L'arbre vengeur, p 521.

Journées Européennes du Patrimoine, Monuments historiques, Fêtes traditionnelles... autant d'exemples qui prouvent le formidable élan de notre société pour les manifestations patrimoniales. Pour répondre à cette demande sociale, ce secteur professionnel se structure depuis une vingtaine d'années, consolidant ainsi la place des métiers de la culture et du patrimoine dans les institutions, les associations et les diverses composantes de la sphère culturelle. Les exemples abondent : conception d'événements culturels ou de produits touristiques, gestion des structures, valorisation des sites patrimoniaux, animation des établissements culturels... La Bretagne, à cet égard, multiplie initiatives et réussites...

Pour une formation universitaire spécialisée en ce secteur, l'enjeu est simple : il faut bien sûr offrir aux étudiants la possibilité d'acquérir la compréhension globale mais complexe de ce qu'est la « fabrique patrimoniale », de son contexte, ses enjeux et des objets qui en résultent. Mais il s'agit aussi d'acquérir les outils spécifiques aux métiers de ces métiers et en particulier tous ceux relevant de la gestion de projet. Il faut aussi, et surtout, vous permettre de comprendre, de contextualiser les situations et d'exercer votre curiosité comme votre regard critique, dans un monde et une société complexe en transition(s).

Les enseignements proposés aux étudiants du Master Patrimoine culturel, Patrimoine naturel (PatCPatN) de l'UBS vous apportent des connaissances dans les disciplines afférant au patrimoine, les nécessaires éléments d'expertise des patrimoines et de leur valorisation.

En Master 1, des cours académiques sont proposés pour affiner votre lecture des patrimoines et de leurs enjeux et des rencontres avec les professionnels du terrain vous permettent de vous projeter comme futurs acteurs de ces domaines. Le stage vous offre une première immersion dans les réalités concrètes des métiers qui seront les vôtres une fois diplômés et vous permet de préciser encore vos choix professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche vous permet d'approfondir l'étude d'une thématique patrimoniale de votre choix.

En Master 2, l'accent est mis sur la professionnalisation par une entrée spécifique autour de la gestion de projet, son phasage et ses différentes thématiques opérationnelles, dans une démarche d'ingénierie culturelle. La pédagogie par l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) accentue encore cette dimension par immersion totale dans les structures culturelles et les projets.

SOMMAIRE

Équipe Enseignante	Page 5
Scolarité – Informations Pratiques	Page 8
Programme Général de la Formation	Page 12
Semestre 7	
Les Fondamentaux du Patrimoine 1 – UE1	
➤ Histoire du Patrimoine XIXème-XXème	Page 14
➤ Les Acteurs du Patrimoine	Page 15
➤ Droit des Patrimoines	Page 16
Les Fondamentaux du Patrimoine 2 – UE 2	
➤ Patrimoines et Musées	Page 18
➤ Patrimoines et Territoires	Page 19
➤ Patrimoines et Mémoires	Page 20
➤ Patrimoines et Tourisme	Page 22
Construction du Parcours Professionnel – UE 3	
➤ Métiers de la Fonction Publique	Page 24
➤ Associations et Acteurs Privés du Patrimoine	Page 25
➤ Préparation aux Concours – Note de Synthèse	Page 26
Documenter un objet, un projet patrimonial – UE 4	
➤ Rencontres Professionnelles	Page 28
➤ Anglais du Patrimoine 1	Page 29
Initiation à la recherche – UE 5	
➤ Méthodologie de la Recherche	Page 31
➤ Séminaire « Patrimoines en partage »	Page 32
➤ Maîtrise des Logiciels de l'Édition	Page 33
Semestre 8	
Patrimoines Culturels – UE 1	
➤ Patrimoine Maritime et Littoral 1	Page 35
➤ Patrimoine des Entreprises	Page 38
➤ Patrimoine Archéologique	Page 39
➤ Patrimoine Architectural et Mobilier	Page 41
➤ Patrimoine Culturel Immatériel	Page 42
Patrimoines Naturels – UE 2	
➤ Patrimoine Maritime et Littoral 2	Page 44
➤ Patrimoine Parcs et Jardins	Page 45
➤ Patrimoine Naturel et Biodiversité	Page 48
Conceptions et réalisations de projets – UE 3	
➤ Tables Rondes Professionnelles	Page 51
➤ Anglais du Patrimoine 2	Page 52

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs titulaires du département Histoire, de deux intervenantes professionnelles associées titulaires (PAST), d'intervenants professionnels de profil et de statut très variés et d'enseignants de l'UBS d'autres départements (de langue par ex.).

Enseignants du département Histoire

- Emmanuelle Bouzillé (Maître de Conférences agrégée en Géographie) : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr ou emmanuelle.bouzille@netcourrier.com
- Jean-Baptiste Bruneau (Maître de Conférences HDR agrégé Histoire Contemporaine) : jean-baptiste.bruneau@univ-ubs.fr
- Cyrielle Landréa (Maître de Conférences en Histoire Antique) : cyrielle.landrea@univ-ubs.fr
- Christophe Cérino (Ingénieur de Recherche en Histoire) : christophe.cerino@univ-ubs.fr

Enseignants professionnels associées (PAST)

- Emilie Blanquaert (PAST, Fondatrice Culture&Mécénat - Consultante et Formatrice en gestion de projet culturel et en collecte de fonds privés : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr ou emilie.blanquaert@gmail.com

Enseignants titulaires de l'UBS

- Benoit Cointo (Professeur Agrégé en Anglais) : benoit.cointo@univ-ubs.fr

Enseignants titulaires hors UBS

- Laurent Fleury (Professeur des Universités en Sociologie, agrégé de Sciences Sociales, docteur en science politique – Université Paris-Diderot) : laurent.fleury@univ-paris-diderot.fr

Intervenants professionnels vacataires

- Pierre Fardel (Directeur-Adjoint chez Grand Patrimoine de Loire-Atlantique) : fardel.pierre@gmail.com
- Olivier Rialland (Docteur en Géographie, spécialiste de la patrimonialisation des Parcs et Jardins) : olivier.rialland@orange.fr
- Julie Léonard (Docteur en Ethnologie, Responsable des Inventaires du PCI et de la valorisation de la diversité culturelle, Association Bretagne Culture Diversité, Lorient) : jleonard@bcd.bzh
- Diégo Mens (Conservateur du Patrimoine, Monuments Historiques et Inventaire, Conseil Départemental du Morbihan) : diego.mens@morbihan.fr
- Marie-Laure Ville-Pavoux (Attachée de Conservation du Patrimoine, Chef de Projet archivage numérique, ville de Quimper) : marie-laure.ville-pavoux@quimper.bzh
- Johan Verdier (directeur des affaires culturelles, associatives et sportives / musée – ville de Loctudy (29) : johanverdiermatayron@gmail.com

1. Contrat pédagogique et contrat de réussite

Tout·e·s les étudiant·e·s doivent s'inscrire « pédagogiquement », c'est-à-dire remplir le « contrat pédagogique » remis lors de la réunion de rentrée. Ce document est indispensable à l'administration pour connaître votre choix d'option en langue vivante (LANSAD) et en activité d'ouverture (AO) puis vous affecter un groupe. Si vous n'avez pas pu assister à la rentrée ou y rendre votre contrat, il est impératif de se rapprocher au plus tôt de votre directrice ou directeur d'études ou bien de votre secrétariat pédagogique.

En parallèle, chaque étudiant·e de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu·e, etc). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout·e étudiant·e est soumis·e à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens et au stage.

Si vous êtes boursière.sier, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant·e non-assidu·e

Les étudiant·e·s exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant·e non-assidu·e afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé·e à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiant·e·s assidu·e·s. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiant·e·s boursières.siers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Evaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement le panneau d'affichage, vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles.

La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant·e.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout·e étudiant·e est réputé·e avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE.

Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

IL ou elle ne repasse alors que les épreuves auxquelles il.elle n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un·e étudiant·e ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il ou elle devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiant·e·s pourront consulter leurs copies auprès des enseignant·e·s concerné·e·s, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable sur le panneau d'affichage ou communiquée par courriel. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

8. Ajourné·e Autorisé·e à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiant·e·s ajourné·e·s ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisé·e·s par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajourné·e Autorisé·e à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat. Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : <https://moodle.univ-ubs.fr/course/view.php?id=2475R>

9. Connexion Wifi

Pour accéder à la plateforme « Partage » pour la messagerie collaborative : <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/display/DOC/Mes+premiers+pas>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

Sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est, depuis le 5 juin 2018 : **DigiCert Assured ID Root CA**.

10. Consignes de Sécurité



En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

11. Liens utiles

[Règlement des études et des examens pour les étudiants de licence, BUT, LP et master](#)

12. L'intelligence Artificielle à l'UBS

Cabinet de la Présidence
27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

Chères et Chers collègues,

Suite à la table ronde intitulée « l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur : enjeux et usages », organisée le 8 juin dernier à l'université*, des échanges et des questionnements ont été soulevés :

- L'usage dans l'enseignement et dans les activités de recherche.
- Les postures de l'étudiant et de l'enseignant.
- L'inclusion et l'éthique.
- La notion de protection des données.
- L'évolution technologique.

L'Université Bretagne Sud revendique un positionnement d'Université « Nouvelle génération » dont l'un des enjeux majeurs est de former des étudiants qui deviendront des citoyens responsables, capables d'exercer un esprit critique dans un monde en transition.

Il est indéniable que nous avons déjà utilisé ces avancées technologiques et que nous allons continuer à le faire dans notre vie personnelle, professionnelle ou bien citoyenne.

L'usage de l'intelligence artificielle peut apporter un potentiel considérable lorsqu'elle est utilisée de manière éthique, responsable et éclairée, tant dans notre façon d'enseigner et transmettre, que dans nos activités de recherche. C'est pourquoi nous ne ferons pas le choix d'interdire l'utilisation des IA génératives dans l'enseignement et dans les activités de recherche. Aujourd'hui, nous ne disposons pas encore d'outils de détection de l'usage d'IA génératives probants.

Il appartient aux enseignants de décider la façon dont ils souhaitent intégrer ou non ces outils pour en adapter les usages à leurs enseignements et à leurs évaluations y compris autoriser ou interdire certaines ou toute utilisation de ces outils. Les conditions d'usage doivent être communiquées par chaque enseignant. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher de leurs enseignants pour demander des éclaircissements.

Toutefois, en intégrant l'université, tout étudiant s'engage juridiquement, académiquement et éthiquement à mentionner ses sources y compris l'usage des IA génératives dans ses travaux. Les enseignants peuvent également se rapprocher du Service Commun de la Documentation pour former les étudiants à la maîtrise de l'information et de la citation des sources. Nous devons garder à l'esprit que l'IA ne remplace pas les interactions humaines et la créativité qui sont au cœur de l'enseignement supérieur.

Notre objectif est de trouver un équilibre entre l'usage de l'IA comme un outil pour améliorer nos pratiques et la responsabilité qui nous incombe de former des étudiants qui vont évoluer

dans un monde où l'intelligence artificielle joue un rôle croissant. Nous devons nous adapter tout en étant conscients des questions éthiques qui y sont associées. Quand l'usage des IA génératives est interdit et pour le moment en l'absence d'outils de détection de contenus IA fiable sur le marché, nécessairement, nous sommes conduits à repenser l'organisation des travaux : certaines tâches pourraient par exemple être réalisées en cours afin de s'assurer que les étudiants n'utilisent pas ChatGPT. Les sujets des évaluations peuvent également évoluer. Dans ce contexte en perpétuelle évolution dont les directives ne sont pas encore clairement établies (attente d'un règlement européen, évolution de la technologie), nous souhaitons soutenir la communauté universitaire, étudiants et personnels pour que l'utilisation des différentes formes de l'IA se fasse de manière éclairée et raisonnée. Dans le cadre de nos obligations légales de sécurité, l'achat de solutions non souveraines est à proscrire.

L'enjeu prioritaire est de faire connaître à l'ensemble des personnels le fonctionnement des IA et des IA génératives, leurs limites, leurs opportunités en particulier à travers des cas pratiques comme souligné lors des échanges du séminaire organisé par France Université Numérique les 7 et 8 juin (<https://iaconference.education/>).

Nous devons également porter une attention particulière à la nécessité de proposer aux étudiants des formations pour ne pas créer un fossé entre ceux qui en auront la maîtrise et les autres.

Plusieurs actions seront donc initiées dès le 1er trimestre pour sensibiliser et aider la communauté à se repérer :

- Les étudiants auront accès à un module en ligne ayant pour but d'aiguiser leur esprit critique.
- Les enseignants seront libres d'utiliser le module dans leurs enseignements.
- Le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) proposera des formations, des ressources et un accompagnement auprès des enseignants. Avant les congés, le service mettra en ligne des ressources (veille) à destination des enseignants.
- Une formation animée par le Service Commun de la Documentation sera disponible à compter du second semestre. Pour plus de renseignements, veuillez contacter les bibliothécaires référents de vos BU.

Enfin, Un groupe de travail sur le sujet est constitué et continuera de suivre l'évolution des outils et leur utilisation dans le milieu universitaire.

La Présidente, Virginie Dupont

PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA FORMATION

(148H CM – 118H TD)

Sem 7	CC : Contrôle Continu / CT : Contrôle (examen) Terminal
	<p>UE1 – Les fondamentaux du patrimoine 1 (45h CM) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Histoire du patrimoine (15h CM) – CC dossier ● Acteurs du patrimoine (15h CM) – CC oral ● Droit des patrimoines (15h CM) – CT écrit 2H
	<p>UE 2 – Les fondamentaux du patrimoine 2 (60h CM) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Patrimoine et territoires (15h CM) – CT 2h ● Patrimoine et musées (15h CM) – CC dossier ● Patrimoine et mémoire (15h CM) - CC ● Patrimoine et tourisme (15h CM) – CC écrit
	<p>UE 3 – Construction du parcours professionnel (21h CM, 30h TD) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Métiers de la Fonction Publique (optionnel) (14h CM, 14h TD) – CC + CT 3H ● Associations et acteurs privés du patrimoine (4h CM, 10h TD) – CC écrit ● Préparation aux concours, note de synthèse (3h CM, 6h TD) – CC écrit 3H + CT écrit 3H
	<p>UE 4 – Documenter un objet et/ou un projet patrimonial (30h TD) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rencontres professionnelles (musées, collections, archives, fonds documentaires... (12h TD) – CC écrit ● Anglais du patrimoine (18h TD) – CC oral
	<p>UE 5 – Initiation à la recherche (12h CM, 28h TD) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Méthodologie de la recherche (18h TD) – CC oral + CC écrit ● Séminaire « patrimoine en partage » (12h CM) – CC écrit ● Maîtrise des logiciels de l'édition (10h TD) – CC (dossier)
Sem 8	CC : Contrôle Continu / CT : Contrôle (examen) Terminal
	<p>UE1 – Patrimoines culturels (70h CM) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Patrimoine maritime et littoral (10h CM) – CC écrit ● Patrimoine des entreprises (15h CM) – CC oral ● Patrimoine archéologique (15h CM) – CC dossier ● Patrimoine architectural et mobilier (15h CM) – CT écrit 3H ● Patrimoine immatériel (15h CM) – CC dossier
	<p>UE2 – Patrimoines naturels (40h CM) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Patrimoine maritime et littoral (10h CM) – CC dossier ● Patrimoine des parcs et jardins et paysages (15h CM) – CC dossier ● Patrimoine naturel et biodiversité (15h CM) – CC dossier
	<p>UE3 – Conception et réalisation de projets (30h TD) - théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tables rondes professionnelles (études de cas, de la conception à la mise en œuvre) (12h TD) – CC écrit ● Anglais du patrimoine (18h TD) – CC oral
	<p>UE4 – Mémoire de recherche – pratique – Ecrit + soutenance</p>
	<p>UE5 – Stage professionnalisant (8 semaines minimum) – pratique - Ecrit + soutenance</p>

SEMESTRE 7 - UE 1

LES FONDAMENTAUX DU PATRIMOINE 1



Histoire du Patrimoine XIXème-XXème

Informations concernant le cours intitulé Histoire du Patrimoine XIXème-XXème et enseigné par Jean-François Klein

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Histoire du Patrimoine XIXème-XXème /UE1/M1

Nom du responsable du cours : Jean-François Klein

Disponibilité et contact : jean-francois.klein@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : HDP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

Le patrimoine en France au XIXe et au XXe siècle : approche politique et construction mémorielle de 1879 à 1981

"Ce cours pour ambition de comprendre la « Fabrique du patrimoine » depuis la Révolution française tout au long du XXe siècle, comme une construction politique qui prend en compte une reconnaissance so-ciale visant à conserver et à transmettre aux générations futures des biens communs pour leur valeur historique et/ou artistique. Il s'agit avant tout d'un acte politique comme un marqueur culturel fort qui « fait société » qui s'est construit progressivement tout au long des XVIIIe, XIXe et XXe siècles et n'a cessé de se complexifier. De fait, **aujourd'hui**, les patrimoines au pluriel – matériels et immatériels – renvoient à une constellation de symboliques et de formes que ne recouvrait pas nécessairement la notion auparavant. C'est cette évolution progressive que nous aborderons dans ce cours"

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage Coef 1
-------	----------------------------------	-----------------------

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- ANDRIEUX Jean-Yves, Patrimoine et histoire, Paris, Belin, 1997
- BEGHAIN Patrice, Patrimoine, politique et société, Paris, Presses de Sciences Po, 2012
- BERCE Françoise, Des Monuments historiques au patrimoine, Paris, Flammarion, 2000
- HEINICH Nathalie, La fabrique du Patrimoine, Paris, Ed° de la MSH, 2015
- LENIAUD Jean-Michel, Les Archipels du passé : le patrimoine et son histoire, Paris, Fayard, 2002 - POIRRIE

Les Acteurs du Patrimoine

Informations concernant le cours intitulé « Acteurs du Patrimoine » « et enseigné par Emilie Blanquaert (10H) et Emmanuelle Bouzillé (5H)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Les acteurs du Patrimoine/UE1/M1

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert

Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : APA2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension globale de la complexité des acteurs de la « fabrique » et de la valorisation du patrimoine/des patrimoines (en France principalement)

Contenu : Il existe, à l'échelle française et européenne mais aussi mondiale, une multitude d'institutions, de collectivité, d'organisations, de fondations, d'associations, d'artistes, de mécènes, d'entrepreneurs...qui œuvrent pour la fabrique, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine/des patrimoines.

Ce cours propose une cartographie des « faiseurs » du patrimoine afin de bien comprendre le rôle de chacun et leur implication dans l'écosystème patrimonial global. Du monde au local, de la définition à la sensibilisation, en passant par la conservation, la valorisation et la médiation, mais aussi l'ingénierie, la gestion et le financement, nous étudierons le panorama d'un maillage fort d'acteurs qui interagissent entre eux pour concevoir, piloter, et développer les projets culturels et patrimoniaux.

NB : 5 heures seront assurées par E. Bouzillé pour un focus sur les acteurs spécifiques du patrimoine naturel (en complément anticipé du cours sur le patrimoine naturel au semestre 2)

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semaine 2	Oral sur une question de cours et/ou documents	Coef 1

Droit des Patrimoines

Informations concernant le cours intitulé « Droit des Patrimoines » et enseigné par (intervenant en cours de recrutement)

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Droit des Patrimoines/UE1/M1

Nom du responsable du cours :

Disponibilité et contact :

Dates du cours ou période du cours : Semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : DDP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours :

Contenu :

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semaine 2	Contrôle terminal écrit 2h	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

SEMESTRE 7 - UE 2

LES FONDAMENTAUX DU PATRIMOINE 2



Patrimoines et Musées

Informations concernant le cours intitulé Patrimoines et Musées et enseigné par Pierre Fardel

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoines et Musées/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Pierre Fardel

Disponibilité et contact : fardel.pierre@gmail.com

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : PEM2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : offrir une approche à la fois historique et typologique de l'évolution conjointe et parallèle des patrimoines et des Musées. C'est à partir des représentations personnelles des étudiants tout comme de leurs pratiques de visites de sites et de musées que nous dresserons un panorama des typologies, catégories, territoires, domaines incarnés par les patrimoines et les musées en France au début du XXIème siècle. Ce panorama servira de point de départ pour comprendre la manière dont les secteurs du patrimoine et des musées ont profondément évolué, principalement depuis les années 1980. Enfin, il s'agira de revenir aux fondamentaux réglementaires et déontologiques qui régissent aujourd'hui ces secteurs.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Dossier écrit (par groupe éventuellement)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- P.NORA (dir.), 1984, *Les lieux de mémoire*. Tome I. *La république*. / 1986, Tome II. *La nation*. / 1992, Tome III. *Les France*. Paris, Gallimard
- M.A.SIRE, 1996, *La France du patrimoine. Les choix de la mémoire*. Paris, Gallimard
- F.FURET, 1997, *Patrimoine, temps, espace. Patrimoine en place, patrimoine déplacé*. Paris, Fayard
- D.J.GRANGE, D.POULOT, 1997, *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*. Grenoble, Presses Universitaires
- F.CHOAY, 1999, *L'allégorie du patrimoine*. Paris, Le Seuil
- J.P.BABELON, A. CHASTEL, 2000 (1994), *La notion de patrimoine*. Ed°Liana Lévi
- D.POULOT, 2001, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*. Paris, Hachette
- Y.LAMY, 1996, *L'alchimie du patrimoine*. Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine
- J.Y.ANDRIEUX, 1997, *Patrimoine et histoire*. Paris, Belin
- M.GRAVARI-BARBAS, S.GUICHARD-ANGUIS, 2003, *Regards croisés sur le patrimoine du monde à l'aube du XXIe siècle*. Paris, Presses Universitaires Paris – Sorbonne
- N.HEINICH, 2009, *La Fabrique du patrimoine*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme

Patrimoines et Territoires

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoines et Territoires » enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoines et Territoires/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Patrimoines et Territoires

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : PTE2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : comprendre les liens entre ces deux notions conceptuellement proches et dont les réalités se conjuguent étroitement dans l'espace géographique.

Contenu : le cours proposera une présentation de « l'étrange parenté qui rapproche ces deux concepts » (G. Di Méo, 1994), ce qui permettra d'approfondir la compréhension du terme clef de cette première année de Master tout en l'appréhendant selon une perspective autre qu'historique. Il s'agira ensuite de comprendre pourquoi et comment les deux termes permettent de mieux appréhender réciproquement les deux réalités qu'ils recouvrent. L'objectif sera aussi d'explorer le jeu et les enjeux du duo patrimoine et territoire dans les politiques publiques d'aménagement du territoire d'un côté et de valorisation du patrimoine de l'autre. Des exemples dans différents types de patrimoine (urbain, rural, littoral...) viendront appuyer l'approche théorique.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semaine 1	Examen terminal Dissertation ou commentaire de documents – 3h	Coef 1

Première Bibliographie

Di Méo G., 1994, Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et Sociétés*, n°78, pp. 15-34.

Davallon J., 2014, À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. Patrimonialização esustentabilidade do património: reflexão e prospectiva, Nov 2014, Lisboa, Portugal, 28 pages.

Tornatore J.-L., 2018, Patrimoine et territoire, limites et impasses d'une « parenté conceptuelle », introduction *in* Patrimoine et territoire : une parenté conceptuelle en question, *les Cahiers du CFPCI* n°7, pp. 9-20.

Patrimoines et Mémoires

Informations concernant le cours intitulé Patrimoines et Mémoires et enseigné par Cyrielle Landréa

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoines et Mémoires/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Cyrielle Landréa

Disponibilité et contact : cyrielle.landrea@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : PMM2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension globale des liens complexes entre les traces héritées et les mémoires collectives et individuelles dans la fabrique des patrimoines.

Le cours propose d'analyser les questions et les traces mémorielles dans le patrimoine français et italien. Le sociologue Maurice Halbwachs théorisa dès les années 1920 les représentations du passé et il mit en évidence la prégnance de la mémoire sociale et collective. Cette conceptualisation de la mémoire a introduit un nouveau rapport au patrimoine et à certains lieux. L'attention portera d'abord sur la notion polysémique de mémoire, le rapport au passé et le concept des « lieux de mémoire » forgé par P. Nora. Il s'agira ensuite d'étudier la prise en compte de ces enjeux de mémoire par l'État français à travers notamment les lois mémorielles, l'institutionnalisation et la patrimonialisation de la mémoire. Les fondements historiques, sociologiques, politiques, juridiques et touristiques permettront ensuite d'étudier leurs applications dans l'approche patrimoniale du territoire et de certains lieux. Il conviendra ainsi de voir comment se mettent en place les commémorations dans des lieux emblématiques, la transformation de ces lieux, la remémoration, les usages du passé et les conflits qui peuvent naître. Appréhender le passé par le prisme de la mémoire c'est aussi réfléchir à l'avenir. Toute cette analyse menée sur le cas français servira ensuite de base pour la compréhension des dynamiques « patrimoines et mémoires » en Italie, afin de dégager des similitudes (par exemple dans la pratique des monuments aux morts de la première guerre mondiale), mais surtout des spécificités. Une attention particulière sera ainsi donnée à l'époque fasciste et à ses héritages dans l'Italie contemporaine.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Contrôle continu	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Alcaud D., « Patrimoine, construction nationale et inventions d'une politique culturelle : les leçons à tirer de l'histoire italienne », *Culture et musées*, 9, 2007, p. 39-68.

Bechelloni A., Groppo B., « Mémoires oubliées, mémoires ravivées : l'identité de l'Italie contemporaine en question », *Sociétés & Représentations*, 22, 2, 2006, p. 32-48. URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-32.htm>

Chastel A., « La notion de patrimoine », dans Nora P. (dir.). *Les lieux de mémoire*, tome II. *La Nation*, Paris, 1986, p. 405-450.

Choay F., *Le patrimoine en questions. Anthologie pour un combat*, Paris, 2009.

Dosse F., « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, 128, 1998, p. 5-24.

Halbwachs M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925.

Halbwachs M., *La mémoire collective*, Paris, 1950.

Lalieu O., « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 69, 2001, p. 83-94. URL : https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_2001_num_69_1_1284

Lavabre M.-C., « Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire », *Raison présente*, 128, 1998, p. 47-56.

Lazarotti O., « Tourisme et patrimoine : ad augusta per angustia », *Annales de Géographie*, 629, 2003, p. 91-110. URL : https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2003_num_112_629_893

Lazarotti O., *Des lieux pour mémoires*, Paris, 2012.

Ledoux S., « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 133, 1, 2017, p. 113-128. URL : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2017-1-page-113.htm>

Serrier T., « À la recherche des lieux de mémoire européens », *Revue de l'IFHA [En ligne]*, 5, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7380>

Verdier N., « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », dans Takács Á. (dir.), *Mémoire, contre mémoire, pratique historique*, Budapest, 2009, p. 103-122

Patrimoines et Tourisme

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoines et Tourisme » et enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoines et Tourisme/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : PTS2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension globale et critique du jeu et des enjeux entre mise en tourisme et mise en patrimoine des artefacts et objets naturels présents dans les territoires

Contenu : Les pratiques touristiques s'appuient fréquemment sur des leviers patrimoniaux, qu'elles soient tangibles ou intangibles, tandis que la patrimonialisation joue largement dans le registre de la mise en valeur touristique pour s'amorcer et se légitimer. Le tourisme n'est-il en effet pas né du « grand Tour » autour du patrimoine de la Rome antique redécouvert ? La mise en tourisme des « ressources patrimoniales » d'un territoire est donc dorénavant bien souvent vue comme un levier de développement économique par les collectivités et/ou les acteurs privés du tourisme et, à rebours, comme un gage de préservation par sa valorisation. Un cercle vertueux en somme, qu'il convient toutefois d'examiner selon une approche critique, tout en interrogeant le tourisme lui-même dans un contexte moins évident en ce début de XXIème siècle qu'à son avènement, à bien des égards.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Contrôle continu écrit (forme à définir) – rendu fin de semestre	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- LAZZAROTTI O., 2011, Patrimoine et tourisme, Belin
- LAZZAROTTI O. & VIOLIER P., 2007, Tourisme & patrimoine – Un moment du monde, Presses universitaires d'Angers
- STOCK M. (dir.), 2005, Tourisme, lieux, acteurs et enjeux, Belin, Sup Géographie

SEMESTRE 7 - UE 3

CONSTRUCTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL





Métiers de la Fonction Publique (optionnel)

Informations concernant le cours intitulé « Métiers de la Fonction Publique » et enseigné par Jean-Baptiste Bruneau

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Métiers de la Fonction Publique/UE3/M1

Nom du responsable du cours : Jean-Baptiste Bruneau

Disponibilité et contact : jean-baptiste.bruneau@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : Semestre 1

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 14h CM - 14h TD

Nombre d'ECTS : 1,5

Description du cours

La visée générale du cours : voir informations livret "UE transversales Master"

Contenu : Voir "UE transversales Master"

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	CC (coef1) + écrit 3h (coef1)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Associations et Acteurs Privés du Patrimoine

Informations concernant le cours intitulé « Associations et Acteurs Privés du Patrimoine » et enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Associations et Acteurs Privés du Patrimoine/UE3/M1

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert

Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : AAP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 4H CM 10H TD

Nombre d'ECTS : 1,5

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension globale de la complexité des acteurs de la « fabrique » et de la valorisation du patrimoine/des patrimoines (en France principalement)

Contenu : Quelles sont les différentes formes de structures porteuses du patrimoine ? Comment fonctionne une association qui œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ? Comment l'Économie Sociale et Solidaire s'implique dans le développement de projets culturels locaux ? Que signifie les caractères « Intérêt Général », « Utilité Publique », « Utilité Sociale » ? Quels sont ces nouveaux métiers qui évoluent et qui adaptent leur savoir-faire aux attentes d'aujourd'hui ? Après une initiation conceptuelle aux fondamentaux, nous étudierons les missions et pratiques croisées de ces acteurs par des mises en situation réelles, des études de cas et des rencontres pour donner à voir et à comprendre la pluralité des structures porteuses de la fabrique des patrimoines.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Contrôle continu écrit	Coef 1

Préparation aux concours/Note de synthèse

Informations concernant le cours intitulé « Préparation aux concours/Note de synthèse » et enseigné par Marie-Laure Ville-Pavoux

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Préparation aux concours/Note de synthèse/UE3

Nom du responsable du cours : Marie-Laure Ville Pavoux

Disponibilité et contact : marie-laure.ville-pavoux@quimper.bzh

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : NDS2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 3H CM - 6H TD

Nombre d'ECTS : 1,5

Description du cours

La visée générale du cours : compréhension de la méthode et des attendus de l'épreuve et entraînement à la note de synthèse (voir également livret "UE transversales Master")

Contenu : Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les concours de la fonction publique et leurs épreuves.

Les étudiants sont initiés à la méthodologie de la note de synthèse par des exercices pratiques. L'objectif est d'acquérir les bases de l'analyse de sujet, de la lecture et de la prise de note, de l'élaboration de plan et de la rédaction de la note de synthèse.

(voir en complément "UE transversales Master")

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Contrôle continu écrit 3H	Coef 1
Semaine 2	Contrôle terminal écrit 3H	Coef 2

SEMESTRE 7 - UE 4

**DOCUMENTER UN OBJET,
UN PROJET PATRIMONIAL**





Rencontres Professionnelles
(Musées, collections, archives, fonds documentaires)

Informations concernant le cours intitulé « Rencontres Professionnelles » et enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Rencontres Professionnelles
Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert
Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr
Dates du cours ou période du cours : semestre 1
Code APOGÉE de l'UE : RPR2101T
Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD
Nombre d'ECTS : 1,5

Description du cours

La visée générale du cours : concrétiser l'appréhension de « l'écosystème » des acteurs du patrimoine par des rencontres/témoignages de professionnelles (centrées sur les collections et fonds)

Contenu : Autour de l'objet, de la conservation et de l'archivage, nous rencontrerons porteurs de projets et témoins des différentes esthétiques du patrimoine pour comprendre leurs missions et les coopérations innovantes porteuses de sens et d'avenir qu'ils mettent en œuvre. Institutions, associations, entrepreneurs, entreprises, fonds de dotation, artistes...seront invités pour nous présenter leur structure professionnelle ainsi que les compétences métier utiles pour préserver, valoriser, financer, transmettre et gérer des projets authentiques et ancrés sur le territoire.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Contrôle continue écrit	Coef 1

Anglais du Patrimoine 1

Informations concernant le cours intitulé « Anglais du Patrimoine » et enseigné par Benoit Cointo

Nom du cours/Unité d'Enseignement & niveau : Anglais du Patrimoine/UE4/M1

Nom du responsable du cours : Benoit Cointo

Disponibilité et contact : benoit.cointo@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : Semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : AGP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 18H TD

Nombre d'ECTS : 5

Description du cours

La visée générale du cours : amélioration de la pratique orale de la langue anglaise tout en découvrant des thèmes et un lexique liés à la culture et/ou au patrimoine

Contenu : Un cours essentiellement tourné vers la pratique orale de la langue, sur la base d'exposés réalisés par les étudiants. Le contenu du cours s'appuiera sur les centres d'intérêts culturels et patrimoniaux des étudiants.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Contrôle continu oral	Coef 1

SEMESTRE 7 - UE 5

INITIATION À LA RECHERCHE



Méthodologie de la Recherche

Informations concernant le cours intitulé « Méthodologie de la Recherche » et enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Méthodologie de la Recherche/UE5/M1

Nom du responsable du cours : Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : MTR2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 18H TD

Nombre d'ECTS : 2

Description du cours

La visée générale du cours : maîtriser la démarche et les méthodes de la recherche pour l'étude d'un objet ou d'un thème patrimonial.

Contenu :

A partir du sujet que les étudiants auront choisi de travailler pour leur mémoire, le cours aura pour objectif, en complément du suivi individuel effectué par leur tuteur mémoire, de les accompagner dans leur démarche de recherche (de l'état de l'art à l'élaboration du plan en passant par l'élaboration de la problématique), dans la maîtrise des méthodes et outils ainsi que dans la réalisation formelle de leur document. Plus largement, le cours aura également pour vocation à accompagner chaque étudiant dans l'amélioration de ses productions écrites.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Semestre 1	Contrôle continu écrit	Coef 2



Séminaire « Patrimoines en partage »

Informations concernant le cours intitulé « Séminaire « Patrimoines en partage » et enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Séminaire « Patrimoines en partage »/UE5/M1

Nom du responsable du cours : Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1

Code APOGÉE de l'UE : SPP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H CM

Nombre d'ECTS : 2

Description du cours

La visée générale du cours : discuter la notion de patrimoine, échanger sur ses différentes formes et réalités, questionner les enjeux et les pratiques de leur valorisation à partir d'un sujet d'étude ou d'un cas pratique.

Contenu 2023 :

La direction de la Faculté des Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales souhaite « féminiser » les noms de six salles des bâtiments qu'elle occupe. Cette démarche est soutenue par la gouvernance de l'Université Bretagne et Sud et fait notamment suite à plusieurs actions de la part d'étudiant·e·s de la composante, en particulier à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. La direction de l'UFR a confié aux étudiants du Master 1 la mise en oeuvre du projet.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu	Coef 2



Maîtrise des Logiciels de l'Édition

Informations concernant le cours intitulé « Maîtrise des Logiciels de l'Édition » et enseigné par Jérôme Le Gousse

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Maîtrise des Logiciels d'Édition UE5/M1

Nom du responsable du cours : Jérôme Le Gousse

Disponibilité et contact : jerome.le-gousse@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 1 (ou semestre 2)

Code APOGÉE de l'UE :

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H TD

Nombre d'ECTS : 6

Description du cours

Contenu : voir le livret "UE Transversales Master"

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 1	Contrôle continu écrit	Coef 2

SEMESTRE 8 - UE 1

PATRIMOINES CULTURELS





Patrimoine Maritime et Littoral 1

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine Maritime et Littoral » et enseigné par Christophe Cérino

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine Maritime et Littoral/UE1/M1

Nom du responsable du cours : Christophe Cérino

Disponibilité et contact : christophe.cerino@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PML2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension des spécificités du patrimoine maritime et littoral par la présentation de l'histoire des relations entre les hommes et la mer.

Contenu : Depuis la nuit des temps, l'homme entretient d'importantes relations avec les environnements maritimes. La mer et ses usages façonnent des contours d'identité particuliers et contribuent à des marqueurs culturels spécifiques. Selon la définition communément admise, « Le patrimoine maritime comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels liés aux activités humaines qui ont été développées dans le passé, récent ou plus lointain, en relation avec les ressources et le milieu maritimes ». De fait, la diversité du patrimoine maritime est d'abord celle de la nature : la mer et le littoral constituent des réservoirs de biodiversité, un creuset de ressources, et des régulateurs climatiques, trois fonctions essentielles que l'humanité se doit de protéger pour sa propre préservation. Cette protection passe notamment par l'éducation à la mer et par le développement d'outils juridiques, depuis le droit de l'environnement, national et international, jusqu'à celui de l'urbanisme qui offre désormais des instruments de protection de la nature et des paysages dont l'application peut s'avérer complexe. Elle y trouve une expression très concrète au sein des aires marines protégées et du Conservatoire du littoral.

Cette diversité est aussi celle du patrimoine culturel dont la connaissance, la préservation et la valorisation participent tout autant à cette indispensable éducation à la mer : les phares, les équipements portuaires, les fortifications littorales, les navires civils et militaires, les épaves et autres biens culturels immergés sont autant d'objets de ce patrimoine matériel, alors que les

savoir-faire de la construction navale, de la pêche, de la marine militaire ou marchande, des activités portuaires et littorales relèvent d'un patrimoine immatériel tout aussi fondamental. Ce cours présentera, par un jeu d'échelles, le « continuum patrimonial » à terre et sous la mer des traces qu'ont laissé les activités maritimes en Bretagne-sud du XVIIe siècle siècles à nos jours. Le cours sera assorti d'une sortie pédagogique à la citadelle de Port-Louis (Musée de la Compagnie des Indes et Musée de la Marine) et d'une visite de l'ancienne base navale de Keroman.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu dossier (par groupe éventuellement)	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- Association des Conservateurs des Antiquités et objets d'Arts, *Regards sur le patrimoine maritime, fluvial et balnéaire*, Paris, Coédition Actes sud/Errance, 2019.

- ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DU LITTORAL (ANEL), *Le patrimoine littoral et maritime, levier du développement économique des collectivités littorales*, Journées d'Études ANEL Du 18 au 19 septembre 2008 à Toulon.

En ligne : http://anel.asso.fr/wp-content/uploads/2016/06/actes_jne_toulon_2008-1.pdf

- CABANTOUS Alain, BUTI Gilbert, *De Charybde en Scylla. Risques, périls et fortunes de mer du XVIe siècle à nos jours*, Paris, Belin, 2018.

- CABANTOUS Alain, LESPAGNOL André et PÉRON Françoise, *Les Français, la terre et la mer (XIIIe-XXe siècle)*, Paris, Fayard, 2005, 902 p.

- CABANTOUS Alain, *Les citoyens du large, Les identités maritimes en France (XVIIe -XIXe siècles)*, Paris, Aubier, 1995.

- CHALINE Olivier, *La mer et la France. Quand les Bourbons voulaient dominer les océans*, Paris, Flammarion, 2016.

- CHAPPÉ François, *Histoire, mémoire patrimoine. Du discours idéologique à l'éthique humaniste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

- CÉRINO Christophe, LUKAS Yann, *Keroman, base de sous-marins (1941-2015). Histoire, reconversion, patrimoine*, Quimper, Éditions Palantines, 2015.

- CÉRINO Christophe, L'HOUR Michel, RIETH Éric (dir.), *Archéologie sous-marine. Pratiques, patrimoine, médiation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

- CÉRINO Christophe, L'HOUR Michel, RIETH Éric (dir.), dossier « Les nouveaux enjeux de l'archéologie sous-marine », *Revue d'histoire maritime*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015.

- CLÉMENT Michel, BERCE Françoise, EVENO Claude, *Monumental, dossier « Patrimoine maritime »*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2003/1, 248 p.

- FAUCHERRE Nicolas, PROST Philippe, CHAZETTE Alain, *Les fortifications du littoral en Bretagne-sud*, Éditions Patrimoines-Médias, 1998.

- FICHOU Jean-Christophe, LE HENAFF Noël, MÉVEL Xavier, *Phares, Douarnenez, Le Chasse-marée*, 2000.

- GIS d'Histoire maritime, *La maritimisation du monde de la préhistoire à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2016.
- GOFFAUX-CALLEBAUX Géraldine, BOILLET Nicolas (dir.), *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*. Actes du colloque de Brest des 23 et 24 juin 2016, Paris, Éditions Pedone, 2018.
- LE BOUEDEC Gérard, CÉRINO Christophe, *Lorient, ville portuaire (1666-2016). Une nouvelle histoire des origines à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- LE BOUEDEC Gérard, PLOUX François, CÉRINO Christophe, GEISTDOERFER Alette (dir.), *Entre terre et mer. Sociétés littorales et pluriactivités (XVe-XXe siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- LE BOUEDEC Gérard, CHAPPÉ François, CÉRINO Christophe (dir.), *Pouvoirs et Littoraux du XVe au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.
- LECOQ Tristan, SMITS Florence, *Enseigner la mer, des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation*, Paris, Canopé, 2016.
- LLINARES Sylviane, EGASSE Benjamin, DANA Katerine (dir.), *De l'estran à la digue. Histoire des aménagements portuaires et littoraux (XVIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- LOUVIER Patrick, ROUSSEAU Frédéric (dir.), *Neptune au musée puissance, identités et conflits dans les musées maritimes et navals*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- MARNOT Bruno, *Les villes portuaires maritimes en France : XIXe-XXIe siècle*, Paris, A. Colin, 2015.
- MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation au XIXe siècle (1815-1914)*, PARIS, PUPS, 2011.
- MEYNEN Nicolas, *Valoriser les patrimoines militaires. Théories et actions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- MEYNEN Nicolas, Émilie d'ORGEIX (dir.), *Défendre la mer. Bases navales et infrastructures maritimes*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2019.
- MEYNEN Nicolas, Émilie d'ORGEIX (dir.), *Battre le littoral. Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2014.
- OPMC, *Atlas du patrimoine maritime culturel du Finistère*, Brest, UBO, 2009.
- PÉRON Françoise, *Le Patrimoine maritime: construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- PÉRON Françoise, « La mer comme valorisation d'un territoire: l'île productrice de mythes et nouveau géosymbole » in PÉRON Françoise et RIEUCAU Jean (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- POTON Didier, PRÉTOU Pierre (dir.), *Religion et navigation. De l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- ROUDAUT Fañch (dir.), *La ville maritime. Temps, espaces et représentations*, Brest, CRBC, 1996.
- SALOMÉ Karine, *Les îles bretonnes : Une image en construction (1750-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.



Patrimoine des Entreprises

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine des Entreprises » et enseigné par Jean-François Klein

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine des Entreprises/UE1/M1
Nom du responsable du cours : Jean-François Klein
Disponibilité et contact : jean-françois.klein@univ-brest.fr
Code APOGÉE de l'UE : PDE2201T
Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM
Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : en cours en construction

Contenu : en cours en construction

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu écrit	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Patrimoine Archéologique

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine archéologique » et enseigné par Cyrielle Landréa

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine archéologique/UE1/M1

Nom du responsable du cours : Cyrielle Landréa

Disponibilité et contact : cyrielle.landrean@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PAR2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : l'objectif du cours est de saisir les spécificités de la notion de patrimoine archéologique et ses enjeux actuels à travers l'exemple du patrimoine archéologique de Rome.

Contenu :

Selon le Code du patrimoine, le patrimoine archéologique est constitué par « tous les vestiges, biens et autres traces de l'existence de l'humanité, y compris le contexte dans lequel ils s'inscrivent, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel ». Le cours proposera donc d'étudier la notion de « patrimoine archéologique » dans toutes ces acceptions. Après une approche générale de la notion de « patrimoine archéologique », l'attention portera sur l'Italie et plus spécifiquement sur la ville de Rome, dans une perspective diachronique. Rome dans l'Antiquité était appelée l'Vrbs, la Ville par excellence. Elle a donc conservé au fil des siècles un patrimoine archéologique important. Le cours s'attachera à la prise en compte, à la redécouverte, à la valorisation, mais aussi à la destruction ou à l'abandon de ce patrimoine du Moyen Age à nos jours. Une attention particulière sera également accordée au patrimoine archéologique romain à l'époque fasciste. Enfin, les enjeux actuels soulevés par un riche patrimoine archéologique dans une capitale seront étudiés : transformations urbanistiques, adaptation face aux grands enjeux du XXIe s.

...

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle terminal écrit 3h	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

Bocquet Denis, « La ville entre modernisation et patrimoine archéologique. Quel paysage urbain pour Rome capitale ? (1870-1922) », Cahiers de la Méditerranée, 59, 1, 1999, p. 147-161 (https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1999_num_59_1_1265).

Bocquet Denis, « L'archéologie à Rome après 1870. Une lecture politique et spatiale », Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée, 113, 2, 2001, p. 759-773 (https://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9891_2001_num_113_2_9829?q=patrimoine+arch%C3%A9ologique+rome).

Bocquet Denis, « Moderniser la ville éternelle. Lutttes politiques, rivalités institutionnelles et contrôle du territoire : Rome 1870-1900 », Histoire urbaine, 9, 1, 2004, p. 97-109 (<https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2004-1-page-79.htm>).

Brice Catherine, Histoire de l'Italie, Paris, 2019.

Brice Catherine, Histoire de Rome et des Romains : de Napoléon Ier à nos jours, Paris, 2019.

Delumeau Jean, Rome au XVIe s., Paris, 2008.

Delumeau Jean, La seconde gloire de Rome, XVe-XVIIe siècles, Paris, 2013.

Liffran Françoise (dir.), Rome, 1920-1945. Le Modèle fasciste, son Duce, sa mythologie, Paris, 1991.

Maire Vigueur Jean-Claude, L'autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIIe - XIVe siècles), Paris, 2010.

Mazenod Fabien, « Rénovation urbaine de la Rome fasciste, gouvernance et enjeux patrimoniaux », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 5, 2014, p. 905-924 (<https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2014-5-page-905.htm>).

Robert Béatrice, « Patrimoine antique et émotion révolutionnaire : la construction des nations italienne et allemande en 1848 au miroir de l'Antiquité », dans Culture & Musées, 8, 2006, p. 27-43 (https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2006_num_8_1_1403?q=patrimoine+arch%C3%A9ologique+rome).

Virlovet Catherine, « L'École française de Rome et le patrimoine », Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 162, 1, 2018, p. 139-156 (https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2018_num_162_1_96448?q=patrimoine+arch%C3%A9ologique+rome

Patrimoine Architectural et Mobilier

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine architectural/mobilier » et enseigné par Diégo Mens

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine architectural et mobilier/UE1/M1

Nom du responsable du cours : Diégo Mens

Disponibilité et contact : diego.mens@morbihan.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PMB2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : donner l'ensemble des bases et évolutions pour établir l'étudiant en qualité de futur référent pour les collectivités et associations.

Contenu : le cours est consacré à la définition de l'objet d'étude, dans ses différentes visions institutionnelles (archéologie, musées, monuments historiques) et dans ses définitions juridiques. Parallèlement, sont étudiées l'évolution des institutions depuis la fin du 18^e siècle, la création et la mise en place des monuments historiques en France, les lois de séparation des églises et de l'état, éléments de référence dans le mode de gestion actuelle du patrimoine mobilier.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle terminal écrit 3h	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- Icones et Idoles l'objet monument historique, collectif, association des CAO, Actes sud, 2008,
- Regards sur le patrimoine, collection chez Actes sud, colloques annuels sur le patrimoine mobilier de l'association des CAO de France.
- Direction du patrimoine, De l'utilité du patrimoine, Entretiens du patrimoine, Abbaye royale de Fontevraud, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites.
- Le patrimoine mobilier : quelle politique européenne ?, Actes de la conférence de Saragosse, Paris, Economica, 1990.
- Code du patrimoine, accès Legifrance.
- Site : <http://www.caoa.fr>

Patrimoine Culturel Immatériel

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine Culturel Immatériel » et enseigné par Julie Léonard

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine Immatériel/UE1/M1

Nom du responsable du cours : Julie Léonard

Disponibilité et contact : jleonard@bcd.bzh

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PIM2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension des spécificités du patrimoine immatériel par la présentation de l'histoire et des enjeux de la définition du PCI par ses différents acteurs

Contenu : avec la signature par l'UNESCO, en 2003, de la convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et sa ratification par la France en 2006, le patrimoine immatériel est aujourd'hui l'objet d'un vif intérêt qui se traduit par des inventaires, des études, des projets de sauvegarde et de valorisation... qui ne sont pas sans poser de problèmes étant donné le caractère « intangible » de ce patrimoine.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu	Coef 1

SEMESTRE 8 - UE 2

PATRIMOINES NATURELS



Patrimoine Maritime et Littoral 2

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine Maritime et Littoral 2 » et enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine Maritime et Littoral/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PML2202T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension des spécificités du patrimoine maritime et littoral par la présentation de l'histoire des relations entre les hommes et la mer en centrant le regard sur ses caractéristiques naturelles.

Le cours donnera lieu à au moins une sortie terrain après une présentation générale des enjeux spécifiques du patrimoine naturel maritime et littorale

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu dossier (par groupe éventuellement)	Coef 1



Patrimoine des Parcs et Jardins - Paysages

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine des parcs et jardins - Paysages » et enseigné par Olivier Rialland et Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine des parcs et jardins - paysages /UE2/M1

Nom du responsable du cours : Olivier Rialland, Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : olivier.rialland@orange.fr – emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PIJ2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 10H CM + 5H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : appréhension des spécificités du patrimoine des parcs et jardins, notamment dans leur valorisation par le tourisme et l'ouverture aux publics.

Contenu : Les parcs et jardins comptent parmi les « nouveaux » patrimoines et, depuis une trentaine d'année, les ouvertures au public se sont multipliées, en France de manière générale et dans l'Ouest en particulier. La valorisation de ces parcs et jardins se heurte à deux problèmes majeurs, contenus dans les oppositions entre l'éphémère (le jardin) et le durable (le patrimoine) et entre le clos (le jardin) et l'ouvert (le patrimoine). La reconnaissance patrimoniale des parcs et jardins invite à réfléchir aux modalités des nouvelles attentions dont ils font l'objet, notamment la reprise d'entretien et la restauration. Mais il s'agit également de s'interroger sur les stratégies de mise en valeur, notamment touristiques, qui sont engagées depuis une vingtaine d'années.

La valorisation des parcs et jardins patrimoniaux peut être envisagée en terme d'offre, de demande et d'enjeux. Combien sont les parcs et jardins devenus nouveaux lieux touristiques et récréatifs ? Qu'est-ce qui caractérise la visite et les visiteurs des parcs et jardins ? Quelles politiques ont été mises en place pour développer le « tourisme de jardins », avec quels résultats et quelles limites ? Ces cadrages généraux sont complétés par l'étude détaillée et critique des trajectoires patrimoniales et touristiques de plusieurs jardins, observées sur plusieurs décennies à l'aide de sources variées. Il s'agit de comprendre les ressorts des succès comme des échecs et de commenter des leviers opérationnels de développement patrimonial.

Un complément de 5H CM est proposé autour du thème du paysage et de sa patrimonialisation.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle terminal écrit 3h	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- BLANDIGNÈRES M., RACINE M., 2002, *Le tourisme de jardins en France*, Paris, Les cahiers de l'AFIT, 86 p.
- DELON M. (rap.), 1994, *Accueil dans les jardins historiques*, Rapport d'étape, CNMHS, sous-direction des monuments, de l'accueil et de l'action culturelle, t. 1, 47 p. (t. 2 et t. 3, n. p.).
- DI MATTEO C., 1993, La restauration des jardins historiques, *Monumental*, n° 4, septembre, p. 41-59.
- LECOQ A.-M., 1993, Le patrimoine dénaturé, *Revue de l'Art*, n° 101, p. 48.
- MENSION-RIGAU É., 1999, *La vie des châteaux. Mise en valeur et exploitation des châteaux privés dans la France contemporaine. Stratégies d'adaptation et de reconversion*, Paris, Perrin, 359 p.
- MORICE J.-R., RIALLAND O., 2003, La mise en tourisme des jardins dans le Grand Ouest Français : des initiatives spontanées à la structuration d'un réseau interrégional ?, in GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER Ph. (dir.), *Lieux de culture - culture de lieux. Productions culturelles et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux ?*, Rennes, PUR, Coll. Espace et Territoires, p. 241-258.
- RACINE M., DAVID Th., 1994, *Le tourisme de jardins, son développement en France et dans quelques pays d'Europe*, Paris, Les cahiers de l'AFIT, 60 p.
- RIALLAND O., 2001, De la patrimonialisation à la mise en tourisme des jardins remarquables, in SACAREAU I., VACHER L. (dir.), *La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales*, Actes des XXVIIe Journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs (3-5 mai 2000), La Rochelle, LET-OTELLO éditeur, p. 155-171.
- RIALLAND O., 2002, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France. Paysage évanescent, patrimoine naissant*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Nantes, 708 p. Résumé disponible sur : <http://ruralia.revues.org/document354.html>
- RIALLAND O., 2003, La mise en valeur touristique des parcs et jardins en Pays de la Loire, in WALFORD N., EVANS N. (dir.), *Innovations in rural areas*, 4^{ème} colloque franco-britannique de Géographie rurale, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. CERAMAC, p. 29-49.

Patrimoine Naturel et Biodiversité

Informations concernant le cours intitulé « Patrimoine Naturel et Biodiversité » et enseigné par Emmanuelle Bouzillé

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Patrimoine Naturel et Biodiversité/UE2/M1

Nom du responsable du cours : Emmanuelle Bouzillé

Disponibilité et contact : emmanuelle.bouzille-pouplard@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : PNB2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 15H CM

Nombre d'ECTS : 7

Description du cours

La visée générale du cours : L'objectif est de fournir aux étudiants les bases nécessaires à une lecture critique et distanciée des expériences de protection/conservation, d'interprétation et de valorisation du patrimoine naturel mises en œuvre aujourd'hui par les différents acteurs du territoire, le plus souvent dans un cadre affiché de développement durable, de transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique.

Contenu :

Le patrimoine naturel n'est ni la nature, ni l'environnement, ni le milieu, ni le paysage. Il est tout ça et plus encore. Le cours en propose donc une double approche : d'une part une approche conceptuelle synchronique explorant les différents courants idéologiques et/ou scientifiques traitant de la nature ou de l'environnement et, partant, du patrimoine naturel ; d'autre part une approche historique diachronique et critique permettant de saisir les conditions d'émergence de l'idée de patrimoine naturel et de son usage pour la période contemporaine.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle terminal Oral	Coef 1

Bibliographie du cours et ressources complémentaires

- BABELON J.-P., 1994, *La notion de patrimoine*, Paris, Ed. Liana Levi.

- BARRERE M. & ALLAIS C. (dir.), 1992, *Terre, patrimoine commun*, La Découverte, Paris,
- DELEAGE J.-P., 1991, *Histoire de l'écologie. Une science de l'homme et de la nature*, Paris, La Découverte
- DUBOST F., 1994, *Vert patrimoine. La constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, Ed. de la MSH
- GUICHARD-ANQUIS S., HERITIER S. (dir.), 2008, Le patrimoine naturel entre culture et ressource, *Géographie et culture* n° 66, Paris, L'Harmattan.
- MONTGOLFIER J., de, NATALI J.-M., 1987, *Le Patrimoine du futur. Approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*, Paris, Economica
- MICOUD A., 2004, Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises, in *Ethnologie française*, XXXIV, 1, pp.13-22.

SEMESTRE 8 - UE 3

CONCEPTION ET RÉALISATION DE PROJETS



Tables Rondes Professionnelles (Études de cas, de la conception à la mise en œuvre)

Informations concernant le cours intitulé « Tables Rondes Professionnelles » et enseigné par Emilie Blanquaert

Nom du cours/ Unité d'Enseignement & niveau : Tables professionnelles

Nom du responsable du cours : Emilie Blanquaert

Disponibilité et contact : emilie.blanquaert@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : TRP2201T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 12H TD

Nombre d'ECTS : 5

Description du cours

La visée générale du cours : poursuite du cours du semestre 1 autour des « rencontres professionnelles » en réunissant les regards croisés des différents métiers du Patrimoine.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continue écrit	Coef 1

Anglais du Patrimoine 2

Informations concernant le cours intitulé « Anglais du Patrimoine » et enseigné par Benoit Cointo

Nom du cours/Unité d'Enseignement & niveau : Anglais du Patrimoine/UE4/M1

Nom du responsable du cours : Benoit Cointo

Disponibilité et contact : benoit.cointo@univ-ubs.fr

Dates du cours ou période du cours : Semestre 2

Code APOGÉE de l'UE : AGP2101T

Découpage du cours (CM/TD/TP/Autre) : 18H TD

Nombre d'ECTS : 5

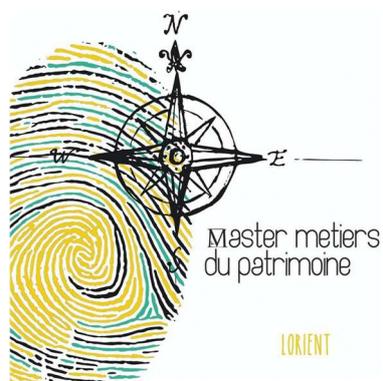
Description du cours

La visée générale du cours : amélioration de la pratique orale de la langue anglaise tout en découvrant des thèmes et un lexique liés à la culture et/ou au patrimoine

Contenu : Un cours essentiellement tourné vers la pratique orale de la langue, sur la base d'exposés réalisés par les étudiants. Le contenu du cours s'appuiera sur les centres d'intérêts culturels et patrimoniaux des étudiants.

Mode d'évaluation des apprentissages

Dates	Type d'examen/compétences visées	Pourcentage
Fin Semestre 2	Contrôle continu oral	Coef 1



Bonne année universitaire à toutes et tous !



Université Bretagne-Sud
4 rue Jean Zay, BP 92116, 56321 Lorient Cedex
www.univ-ubs.fr